

presque exclusivement, par des cultivateurs qui s'engagent à payer leur mise de capital par des betteraves qu'ils doivent livrer à la fabrique. Ils se sont ensuite associés à des capitalistes, qui, de leur côté, compléteront les capitaux nécessaires au succès de l'industrie. Voilà le principe que j'ai toujours préconisé. C'est le seul qui me semble offrir des garanties de succès pour l'avenir.

Je le répète, il est de notre devoir de contribuer, chacun selon ses forces, au succès de la nouvelle industrie; mais pour cela, il faut profiter de l'expérience acquise en Europe, et faire en sorte que le cultivateur producteur de la betterave jouisse d'une partie raisonnable des bénéfices de l'industrie à créer, afin qu'il soit encouragé à donner à cette industrie le développement qu'elle mérite, en même temps qu'il se procurera les moyens d'améliorer le plus possible la culture du sol, qui a tant besoin d'amélioration.

Si cette proposition que je fais d'associer les cultivateurs producteurs de la betterave aux fabricants était refusée par les promoteurs actuels des diverses sociétés en voie de formation, ce qui, je l'espère, ne sera pas le cas, je dirais aux cultivateurs: ne contractez pas pour fournir la betterave à \$4, ou même \$5 la tonne, mais organisez vous. Du moment que vous serez prêts à cultiver la betterave en quantité suffisante, il sera comparativement facile de fonder des associations qui vous permettront de participer aux profits de la fabrication. Je crois être en mesure d'affirmer la chose d'une manière bien positive.

A tout événement, je tenais à dire, sans plus tarder toute ma pensée sur l'importante question du succès de la fabrication du sucre de betterave en Canada. Je veux, plus que jamais, ce succès; mais je le veux pour nos cultivateurs, aussi bien que pour les capitalistes; et autant que cela peut dépendre de moi, je le veux à la seule condition que notre agriculture se perfectionne au lieu de s'empirer.

ED. A. BARNARD.

#### Société de colonisation de l'Archidiocèse de Québec.

Dimanche dernier, M. le Curé de Ste. Anne de la Pocatière donnait lecture d'une lettre circulaire de Mgr l'Archevêque de Québec, invitant tous les fidèles de son diocèse à faire partie de la nouvelle société de colonisation, dont Sa Grandeur a bien voulu accepter la présidence.

Une société, sous la direction immédiate de notre premier pasteur, ne peut manquer d'être accueillie par tous ceux qui forment partie de son troupeau; tous, nous en sommes sûrs, s'empresseront d'y souscrire. Le prix de la contribution, comme membre, a été mis à la portée du pauvre comme du riche, 10 centins par année; mais rien n'empêche que le riche n'ajoute à cette contribution dont les produits seront employés à aider à l'établissement de nouvelles paroisses, au défrichement de terres incultes qui sont en si grand nombre dans notre province, qui ne demandent que les bras du défricheur pour apporter la richesse dans notre pays, et empêcher par là le flot d'émigration si préjudiciable à l'agriculture.

A Ste. Anne, comme dans toutes les autres paroisses, nous espérons que l'on répondra généreusement à l'appel de notre archevêque et premier pasteur.

Avant que le prospectus de cette nouvelle société ait été connu, le Révd Père Lacasse, que Sa Grandeur Mgr l'Archevêque a nommé apôtre de la colonisation, a préparé les voies à cette grande œuvre de la colonisation, et partout il a été accueilli avec le plus grand empressement; partout on lui a promis l'appui le plus cordial, tant de la part de nos gouvernants que de ceux qui s'intéressent à cette œuvre patriotique et religieuse à la fois. Pour que le succès soit complet, il ne manque plus que le concours des citoyens en état de pouvoir contribuer pour la faible somme de dix centins par année: contributions qui chaque année formeront une somme considérable pouvant assurer l'établissement d'un grand nombre de paroisses qui avant longtemps, compteront au nombre des plus riches de notre province. Nous le demandons, quel est celui, même chez le pauvre, qui ne pourrait donner son obole de dix centins par année, dans le but d'assurer une honnête aisance à des milliers de personnes actuellement sans ouvrage; parmi lesquelles nous pourrions peut-être compter des parents ou des amis?

A l'appel que faisait à ses paroissiens M. le Curé de Ste. Anne, de contribuer à cette œuvre, ce zélé pasteur de la colonisation commençait par ces mots: "Il n'y aura plus de pauvres!" En effet, à moins que ce soit des paresseux ou des gens découverts dont la société de colonisation n'aura pas à s'occuper, tous ceux qui voudront se procurer le pain nécessaire au soutien de leur famille, auront l'avantage de se fixer sur des terres nouvelles où ils seront certains d'y trouver non seulement l'absolu nécessaire, mais encore l'aisance et le bonheur pour l'avenir, pourvu que l'on y apporte de la bonne volonté et l'amour du travail. Dans chaque paroisse, M. le curé, zélé pasteur de la société, sera en communication directe avec MM. les directeurs, et lorsqu'il s'agira d'établir comme colon un jeune homme ou un père de famille, ce dernier sera certain d'obtenir du secours de la société pour lui aider à opérer les premiers défrichements.

A une assemblée qu'il y eut, il y a quelques jours, dans une des salles du Cercle catholique de Québec, le Révd Père Lacasse donna connaissance du prospectus de la nouvelle société de colonisation, tel qu'approuvé par Mgr l'Archevêque de Québec.

Nous empruntons aux journaux de Québec, un extrait du rapport de cette assemblée qui fera connaître à nos lecteurs les principales dispositions de cette nouvelle société. Voici ce que nous y lisons:

"Il y avait, mercredi, 1er septembre, réunion des membres du cercle catholique de Québec. Dans l'auditoire on remarquait le RR. PP. Arnaud, Lagier et Lacasse, O. M. I., M. C. S. Brochu, curé de St. Denis de Kamouraska, D. Gosselin vicaire à St. Roch de Québec, et un bon nombre de membres.

"Le Révérend Père Lacasse annonça que le prospectus de la nouvelle société de colonisation est maintenant terminé, et il en donna lecture.

"Le conseil d'administration se compose de Monseigneur l'Archevêque de Québec, président *ex officio*, et de quatre conseillers, dont deux prêtres et deux laïques, nommés par Sa Grandeur.

"Pour être membre de l'association il suffit de se faire inscrire par un zélé pasteur et de contribuer annuellement dix centins pour l'œuvre.